

Type de dépense	Catégorie de financement concernée	Dépense précise	Position AMI 2025
Boutiques itinérantes	3. Amélioration des espaces de vente	Achat camion, van, véhicule motorisé... ou amortissement	Eligible (achat du véhicule puis installation : 2 mois max d'écart entre les factures.)
		Achat de matériel de vente adapté (pliable, à roulettes, ...)	Eligible
		Achat vélos, triporteurs, remorques, ... ou amortissement	Eligible (achat du véhicule puis installation : 2 mois max d'écart entre les factures.)
		Aménagement intérieur du camion	Eligible
		Essence	Eligible
		Prestation d'un chauffeur avec son véhicule sur les journées concernées (boutique itinérante)	Eligible
		Travaux d'aménagement sur la structure d'une caravane (ouverture d'un côté de la caravane pour permettre l'accueil du public)	Eligible (dans un délai de 2 mois après achat, si achat financé par AMI)
Collecte	4. Financement de nouvelles structures	Achat de bacs ou de bornes pour collecte	Refusé
Dépenses courantes	1. Pédagogie / Formation 2. Remise en état 3. Amélioration des espaces de vente 4. Financement de nouvelles structures	Assurances (local commercial, responsabilité civile, etc.)	Refusé
		Frais administratifs (loyer, impôts, services publics)	Refusé
		Frais d'énergie et d'eau	Refusé
		Logiciels de gestion en boutique (comptabilité, paie, etc.)	Eligible
		Nettoyage et entretien	Refusé
Logistique et traçabilité	2. Remise en état	Balance	Eligible
	2. Remise en état 3. Amélioration des espaces de vente 4. Financement de nouvelles structures	Gerbeur	Eligible
		Ordinateur et imprimantes lié à la traçabilité + éléments techniques (douchette, etc.)	Eligible
		Outils de manutention et de stockage (chariots fonds mobile, caisses, rolls etc.)	Eligible
		Racks de stockage, outils de stockage,	Eligible
		Transpalette peseur	Eligible
		Achat de balances pour assurer le suivi (balance fixe, ou transpalette balance)	Eligible
Promotion des ventes	3. Amélioration des espaces de vente 4. Financement de nouvelles structures	Accompagnement dans l'installation et le lancement d'un système de caisse	Eligible
		Achat de TPE, système de paiement par CB	Eligible
Travaux - Décoration de l'existant	3. Amélioration des espaces de vente 4. Financement de nouvelles structures	Luminaires	Eligible
		Réfection des sols, pose d'une dalle, nivellement du sol	Eligible
		Peinture (sols, murs, ...)	Eligible
		Pose d'un parquet, de lino, de carrelage, ...	Eligible
		Prestation design de meubles adaptés	Eligible
Travaux - Etudes préalable et accompagnement	3. Amélioration des espaces de vente 4. Financement de nouvelles structures	Frais d'architecture, étude de faisabilité, bureau de contrôle, accompagnement merchandising, conseil stratégie en formation	Eligible

Travaux - Mise en conformité	2. Remise en état	Bloc issue de secours, mise aux normes ERP, ...	Refusé
	3. Amélioration des espaces de vente		
	4. Financement de nouvelles structures	Porte DAD/coupe-feu, barre anti-panique, automatisation de porte, extincteurs	Refusé
Travaux - Modification de l'existant	3. Amélioration des espaces de vente 4. Financement de nouvelles structures	Modification de la devanture d'un commerce avec l'aménagement d'une vitrine	Refusé
		Financement d'une cloison vitrée avec une porte coulissante pour séparer l'atelier et l'espace de vente	Eligible
		Abbatage ou modification des cloisons existantes pour agrandissement ou optimisation de l'espace (dont stockage)	Eligible
		Ouverture de fenêtres ou de portes	Partiel (si fenêtre et portes en intérieur)
		Changement de portes et fenêtres existantes	Eligible
Travaux - Nouveaux espaces ou rénovation de l'existant	2. Remise en état	Plomberie (notamment pour des activités de blanchisserie)	Partiel (autorisé si petits travaux non structurels)
	3. Amélioration des espaces de vente 4. Financement de nouvelles structures	Charpente	Refusé
		Construction/achat d'une mezzanine	Refusé
		Dépose d'une enseigne sur la devanture	Eligible
		Remplacement d'une vitrine existante	Eligible
		Electricité	Partiel (autorisé si petits travaux non structurels)
		Installation climatisation, radiateurs, brasseur d'air, rideau d'air chaud, VMC	Eligible
		Installation pompe à chaleur	Refusé
		Isolation (bâti)	Refusé
		Maconnerie	Refusé
		Plomberie	Refusé
Travaux - Sécurité	3. Amélioration des espaces de vente 4. Financement de nouvelles structures	Systèmes de sécurité (Installations alarmes, caméras, etc.)	Eligible